

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	20-26_SAINTE-FARGEAU_75020	Numéro	75120_090_07
Adresse du site	20-26, rue Saint-Fargeau	Hauteur	R+13 (36,50m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	14/05/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/05/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	14/07/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 20-26 rue Saint-Fargeau, et émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500MHz pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de Paris 75020		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes panneau pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceau fixe) et de 3 antennes panneau 5G (3500MHz en faisceau orientable) orientées vers les azimuts 0°, 110° et 240°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant situé à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G: 0° < 2V/m; 110° < 2V/m; 240° < 2V/m 5G 3500MHz: 0° < 2V/m; 110° < 3V/m; 240° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	40,80m en faisceau fixe et 41,30m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes en résine polyester de teinte blanc gris seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

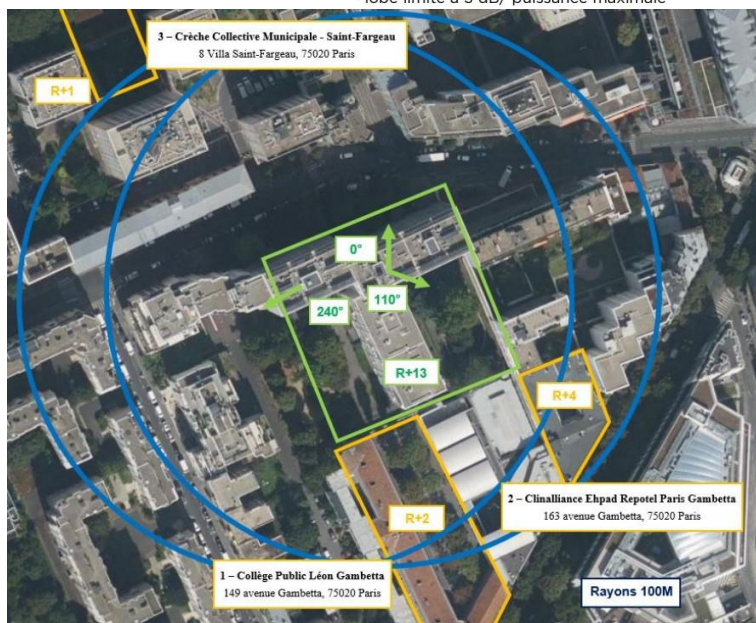
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Collège public Léon Gambetta	149 avenue Gambetta, 75020 Paris	50 m	<1 V/m	0,30 %	R+2	Non
Clinalliance Ehpad Repotel Paris Gambetta	163 avenue Gambetta, 75020 Paris	57 m	<1 V/m	0,85 %	R+4	Non
Crèche Collective Municipale - Saint-Fargeau	8 Villa Saint-Fargeau, 75020 Paris	100 m	<1 V/m	0,15 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

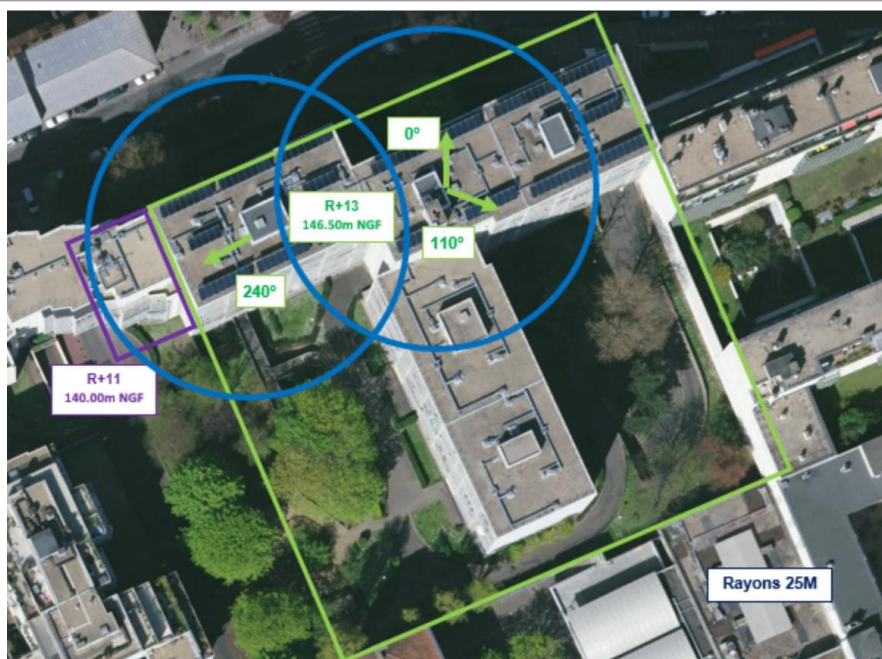
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)**	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Collège public Léon Gambetta	149 avenue Gambetta, 75020 Paris	50 m	<1 V/m	0,10 %	R+2	Non
Clinalliance Ehpad Repotel Paris Gambetta	163 avenue Gambetta, 75020 Paris	57 m	<1 V/m	0,90 %	R+4	Non
Crèche Collective Municipale - Saint-Fargeau	8 Villa Saint-Fargeau, 75020 Paris	100 m	<1 V/m	0,15 %	R+1	Non

**lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

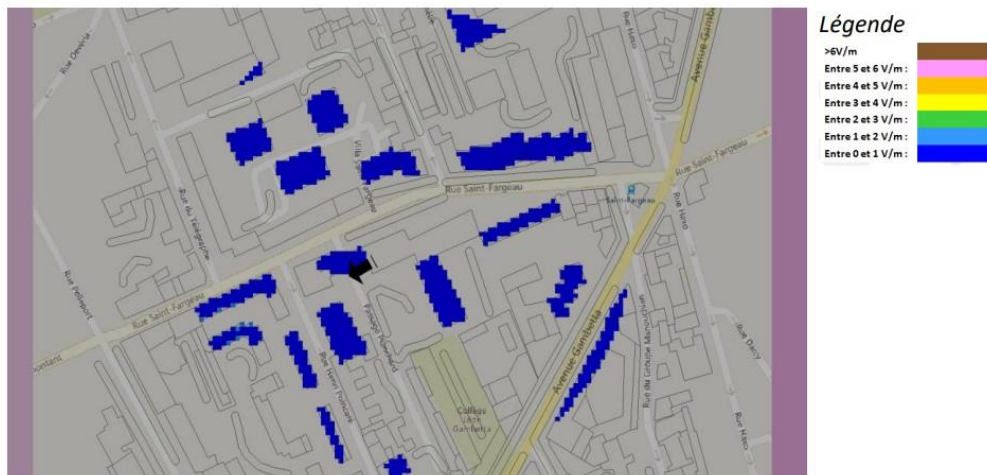


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



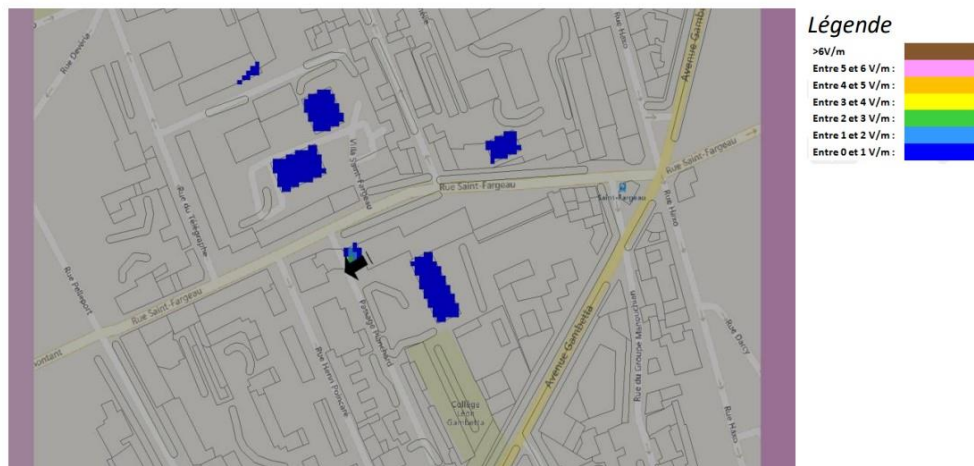
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	34.5 m	28.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 110°



Azimut 240°

